

# Policy paper

Janvier 2026



## Pour un modèle alternatif de développement socio-durable, inclusif et de marché

**Sami Aouadi**



Publié avec le soutien de Savoires éco, projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France qui vise à appuyer les Structures Productrices de Savoires à vocation Économique (SPSE) en Tunisie.



Financé par  
l'Union européenne



Dans le cadre de cette contribution, il est question de présenter le modèle de développement toujours en vigueur en Tunisie, le coût et les conséquences de son essoufflement et, enfin, une réflexion autour des principaux axes d'une proposition d'un modèle de développement alternatif susceptible de mettre la Tunisie sur la voie de la prospérité promise mais non encore réalisée.

## Sommaire

### -Introduction

-Les principales caractéristiques du modèle de développement en vigueur depuis 1986 : le PAS, déclinaison du consensus de Washington Urgence d'une planification stratégique

### -Le coût du modèle du consensus de Washington

Pour un modèle de développement alternatif de marché, durable et inclusif

### -I Croissance Versus Développement

-II Plaidoyer pour un modèle alternatif de développement inclusif

### -Conclusion

### Introduction

Dès le début des années 1980, beaucoup de pays en développement (PED), notamment d'Amérique Latine et d'Afrique, ont dû, sous l'effet d'une très forte crise financière, abandonner leurs propres stratégies de développement, et leurs ambitions nationales et adopter, sous l'influence de leurs bailleurs de fonds, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, des politiques d'ajustement connues sous le nom de Programmes d'Ajustement Structurels (PAS). Ces programmes, sont presque identiques dans la plupart des PED, suggérant les mêmes recettes découlant du soubassement théorique du modèle de développement toujours en vigueur en Tunisie malgré la révolution, celui du consensus de Washington, et consacrant la domination des choix néolibéraux découlant de la théorie néo-classique dominante.

La mondialisation s'est chargée d'entrainer ces PED, dès le milieu des années 1990, vers le libre-échange à la faveur de l'émergence de l'OMC à la place du GATT, à l'instar de l'accord tunisoeuropéen de libre-échange de 1996. Progressivement, la Tunisie s'orienta vers un modèle extraverti basé sur les exportations de produits intensifs en main d'oeuvre. Durant les quarante dernières années, le rythme de croissance du PIB n'a guère réussi à franchir la barre de 4.5 à 5% en moyenne, acceptable lorsqu'il est comparé à la plupart de PED, mais bien en dessous par rapport aux taux réalisés par la Malaisie, le Vietnam, la Chine et le Botswana etc., engendrant la montée du chômage et des disparités régionales frappantes, alors que l'état de la démocratie était sombre, caractérisé par des atteintes quotidiennes aux libertés et une mainmise du pouvoir sur l'appareil judiciaire. Tous ces facteurs ont participé à précipiter l'échec du modèle de développement et l'explosion sociale.

# GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS

## INSTITUT POUR LES TRANSITIONS

Dans le cadre de cette contribution, il est question de présenter le modèle de développement toujours en vigueur en Tunisie, le coût et les conséquences de son essoufflement et, enfin, une réflexion autour des principaux axes d'une proposition d'un modèle de développement alternatif susceptible de mettre la Tunisie sur la voie de la prospérité promise mais non encore réalisée.

Les principales caractéristiques du modèle de développement en vigueur depuis 1986 : le PAS, déclinaison du consensus de Washington. Tout PAS est au fond un package de politiques économiques standards. Il comporte deux volets qui s'appliquent de manière séquentielle : volet de stabilisation de la demande intérieure d'abord, et volet d'ajustement structurel ensuite.

Le volet de stabilisation de la demande intérieure cherche à agir sur la surchauffe de l'économie, par la rationalisation des investissements et de la consommation au moyen des taux d'intérêt libéralisés, le gel des salaires et des recrutements et la libéralisation des prix. Il devrait en résulter à terme une correction des déficits publics, commercial et des paiements. Quant au second volet du PAS, le volet d'ajustement structurel proprement dit, il vise à agir dans le moyen et le long terme sur les structures de production, de financement, d'investissement et de commercialisation, à travers un ensemble d'actions ciblant l'exposition de l'économie nationale à la concurrence internationale et la réhabilitation des lois et des mécanismes du marché, et dont les plus importantes sont :

- Le désengagement de l'Etat par délimitation de son pouvoir régulateur des marchés et des prix.
- La privatisation des entreprises publiques et l'ouverture de certains monopoles publics à l'initiative privée, (électricité, télécom, etc.).
- La neutralité des systèmes d'incitation à l'investissement et le bannissement des priorités nationales et des politiques industrielles et sectorielles.

- La libéralisation commerciale intérieure, à travers la libéralisation des prix et des circuits de distribution, et extérieure, à travers le démantèlement du système de protection douanière.
- La libéralisation du change et la suppression des autorisations administratives et des restrictions sur le change.
- Le désengagement de la Banque Centrale du marché monétaire et la libéralisation financière, à travers la libéralisation des taux d'intérêt, la convertibilité, la liberté de change, etc.

### **Le coût du modèle du consensus de Washington**

Tel qu'il a fonctionné le modèle a occasionné de nombreux coûts économiques et sociaux à savoir :

- Persistance depuis 40 ans d'un modèle industriel de simple soustraitance de capacité, notamment dans la confection, le montage et l'assemblage à partir d'inputs largement importés outre l'importation de la quasi-totalement des biens d'équipement n'engendrant -à part quelques exceptions- que de faibles valeur ajoutée et rendement net en devises et du travail peu ou non qualifié.
- Persistance d'un modèle agricole extensif traditionnel fortement tributaire du climat et incapable d'évoluer vers un modèle intensif, diversifié et à meilleur contenu technologique.
- Persistance d'un tourisme balnéaire bon marché commandé par les tours operators étrangers avec une mauvaise qualité des prestations et un faible taux de fidélité, alors que les opportunités du tourisme écologique et culturel sont négligées.
- Un tissu économique privé à capital fermé, à faible envergure et sans mass-minima permettant des économies d'échelle et des capacités d'innovation et même de négociation de grands marchés : atomicité et forte mortalité, des acteurs sans stratégies ambitieuses, prédominance des entreprises individuelles.

# GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS

## INSTITUT POUR LES TRANSITIONS

- Le secteur exportateur est dominé par des entreprises étrangères opérant en régime offshore, totalement déconnectées de l'économie nationale, dopé par un système d'incitation prodigue et appuyé sur un système d'avantage comparatif insoutenable et essoufflé dont le seul argument est les bas salaires : plus de 40% en moyenne de nos exportations manufacturières sont constituées du textile, le produit le plus concurrencé, 80% sont concentrées sur l'Union européenne, le marché mondial le moins dynamique dont 90% sont concentrées sur 5 pays européens seulement.
- De plus, ce qui reste des entreprises publiques, qui étaient un puissant levier d'industrialisation en général et de développement régional en particulier, s'enlise notamment après la révolution dans une crise aigüe.
- Détérioration de l'environnement des affaires et des institutions "squattées", handicapant l'émergence de l'Etat de droit, et l'effective liberté d'entreprendre et le respect des règles de jeu : une sorte de privatisation de l'Etat au profit de groupes connectés aux différents pouvoirs politiques.
- Un déficit en termes de pilotage politique des réformes : autoritarisme excessif d'abord, puis instabilité gouvernementale bouleversante depuis 2011 dans un contexte d'intimidation de l'Administration, de désenchantement de l'élite politique et de la société civile et de crise de confiance à l'endroit du système.
- Un endettement public financièrement insoutenable et politiquement handicapant, engendrant une perte de la souveraineté décisionnelle en raison des conditionnalités du FMI et de la BM. Depuis 2010, la dette publique tunisienne a quintuplé, passant de 25,6 milliards de dinars à 127,2 milliards dinars en 2023, soit 43% du PIB en 2010 et 80% en 2023.
- L'aggravation des déficits jumeaux : en janvier 2023, l'ex gouverneur de la BCT a souligné que « la Tunisie a connu un élargissement du déficit courant (7.8% du PIB en 2022) et une forte aggravation de son déficit budgétaire (7.7% du PIB en 2022) et une inflation élevée qui risque de se poursuivre en raison de la persistance de la crise ukrainienne ».

# GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS

## INSTITUT POUR LES TRANSITIONS

Chute du rythme de la croissance et atonie de l'investissement : le taux de croissance sur la période 2011-2021 était d'une moyenne de 1.5%, alors qu'il était de 5.5% durant les années 90 et 4.5% durant les années 2000. Il en est de même pour la PGF, qui a connu la même tendance baissière (-0.8%). Les investissements privés sont fortement dépendant des incitations et ceux publics dégagent un très faible taux de réalisation.

Des entreprises situées majoritairement à l'aval des filières de production, d'où de faibles relations intersectorielles locales et une faible endogénération des effets induits : l'investissement réalisé en Tunisie crée le plus de croissance et d'emplois chez ses principaux fournisseurs, essentiellement européens. Le tissu économique est de faible envergure et sans mass-minima permettant des économies d'échelle et des capacités d'innovation et même de négociation de grands marchés, 0.7% uniquement du tissu économique privé est constitué d'entreprises dont l'effectif est supérieur à 50 employés. Dans les industries manufacturières privées, les entreprises employant plus de 10 employés se limitent à environ 5500 unités dont environ la moitié est étrangère. La démographie des entreprises privées laisse apparaître les deux principales caractéristiques dégagées par le suivi de la génération des entreprises créées en l'an 2000, à savoir la forte mortalité infantile (sur 45631 entreprises créées en 2000, seules 24049 ont survécu en 2011) et la prédominance des entreprises individuelles (les 24049 entreprises survivantes comprennent 20810 personnes physiques). Il s'ensuit une faible capacité de rebondissement et de résilience des firmes et de résorption du chômage, surtout face au désengagement programmé du secteur public.

# GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS

## INSTITUT POUR LES TRANSITIONS

- Un secteur exportateur non compétitif, dominé par des entreprises étrangères opérant en régime offshore totalement déconnectées de l'économie nationale, dopé par un système d'incitation généreux et un système d'avantage comparatif insoutenable et essoufflé dont le seul argument est les bas salaires. Il en a résulté -à quelques exceptions près- des exportations de produits de bas de gammes à faibles contenu technologique et valeur ajoutée, à fort contenu en importations et à balance devise nette faible, quand elle n'est pas négative parfois. Par exemple, plus de 70% des exportations textiles se limitent à 4 ou 5 produits et sont non seulement concentrées sur l'UE, mais sur 4 pays seulement de l'Union. En sus, la plupart des entreprises du secteur électronique sont fortement désarticulées du tissu national et leurs exportations ont un contenu très élevé en importations. La majorité d'entre elles assurent de simples tâches d'assemblage de composants importés et recourent à une main d'oeuvre peu qualifiée.
- Un système d'incitation érodé et désormais sans pouvoir incitatif. Son coût dépasse le coût de la subvention des produits alimentaires de base tant décrié et 2500 entreprises tunisiennes et étrangères en bénéficient depuis plus de 50 ans, dont 70% exportatrices. Le système d'incitation à l'investissement privé est le mécanisme le plus puissant ayant permis depuis le début des années soixante-dix l'émergence du secteur privé et la création d'un tissu de PME relativement important, l'attraction des IDE et l'apparition en conséquence d'un secteur exportateur dans des activités nouvelles autres que celles traditionnelles. Or, force est de constater actuellement l'émoussement du pouvoir incitatif de ce système et la quasi-saturation des principales activités manufacturières répétitives dans les segments aval des filières de production.
- *Le réveil du chômage dormant* :Estimé à 13% en mai 2010, le taux de chômage s'est élevé à 18.9% en mai 2011, non sous l'effet d'une révision de méthode mais du réveil du chômage dormant, surtout féminin. Ce taux a pu par la suite être réduit de quelques points sous l'effet surtout des transferts sociaux, des recrutements

# GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS

## INSTITUT POUR LES TRANSITIONS

et intégrations dans les entreprises et administrations publiques et de la migration. Le taux de chômage est estimé à 16.4 % au quatrième trimestre 2023 (22.2% pour les femmes), dont 23.2 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur (43.5% pour les filles), touchant ainsi surtout les femmes et les régions de l'intérieur (30% à Tataouine).

- *L'iniquité fiscale* ; Elle est illustrée par une structure déséquilibrée des recettes fiscales de l'Etat au détriment des consommateurs d'un côté et des salariés de l'autre. Ainsi 63.7% des ressources propres du budget général de l'Etat de 2023 sont constituées de recettes fiscales. La privatisation des entreprises publiques a privé l'Etat au fil des années d'autres ressources propres permanentes. En 2023, les impôts directs -frappant les revenus- étaient constitués de 59.9% d'impôt sur les salaires et de 40,1% d'impôt sur les sociétés (14.1 % pour les sociétés pétrolières et 26% les entreprises tunisiennes publiques et privées). Signalons qu'un ex chef du gouvernement a abaissé en 2022 l'impôt sur les sociétés de 25% à 15% sans aucune étude d'impact. Voilà à quoi aboutit une politique fiscale dans un Etat de non droit et sans société civile vigoureuse pour s'élever contre l'instrumentalisation de l'administration fiscale pour attribuer les prébendes et des amnisties à des groupes privés connectés au pouvoir, élargir le régime fiscale forfaitaire des petits métiers à des catégories aisées, et fermer l'oeil sur l'évasion fiscale, qui va de la sous-déclaration quasi généralisée à la soustraction pure et simple du devoir fiscal de pans entiers de l'économie, alors que l'Etat s'enlise dans l'endettement international pour financer le déficit d'un budget de plus en plus austère.
- La réelle dimension de la pauvreté. Nous nous contentons de reproduire un extrait du rapport confidentiel de la Banque Mondiale fort éloquent en la matière : « Alors que la Tunisie est en bonne voie pour atteindre les ODD, des données récentes montrent que les taux de pauvreté et d'inégalité sont plus élevés que ce qui avait été précédemment annoncé... Les taux de pauvreté ont été minimisés pendant de nombreuses années à une époque où la Tunisie maintenait une définition du seuil de pauvreté très basse, à peine

suffisante pour assurer la survie et la consommation alimentaire. En septembre 2011, l'INS, rompant avec le passé, a revu à la hausse les estimations de la pauvreté pour 2005, passant de 3,8 % à 11,8 % de la population en utilisant une définition plus adéquate du seuil de la pauvreté. La dernière enquête de l'INS de 2015 révèle un taux de pauvreté de 15.1% de la population au niveau national, dont 5.3 % au grand Tunis et 28.4% au Nord-Ouest, tandis que le taux de pauvreté extrême est de 2.8% au niveau national dont 0.2% pour le grand Tunis et 8.4% pour le Centre-Ouest.

- La grave dimension des inégalités régionales. Il est le fruit d'un modèle de développement excluant basé dans les grands centres urbains, et de la stagnation des régions de l'intérieur dans leur système initial d'allocation des ressources et dans leur marginalité. En témoigne une main d'œuvre disponible mais guère qualifiée, une agriculture traditionnelle sous et mal exploitée, des régions souvent mono-productrices et exposées aux aléas de la conjoncture et du climat, quelques infrastructures essentiellement coloniales érodées faute d'entretien et de maintenance et un réseau routier et surtout ferroviaire fortement comprimé et délaissé lorsque certaines installations minières furent abandonnées. Une récente étude de l'ITCEQ a présenté un indice synthétique de développement régional. Elle révèle que le gouvernorat de Tunis est noté 0.76 sur 1 contre 0.23 pour Kasserine, 0.23 pour Jendouba et 0.25 pour Kairouan, etc. Pourtant, les investissements publics n'étaient pas en flagrant manque S. Aouadi (2015) a estimé, à partir des données du MDCI allant de 1992 à 2010, que la répartition des investissements publics donnait 52.4% pour les régions côtières et 47.6% pour les régions de l'intérieur, et 2.857 mille dinars par tête sur toute la période pour les régions côtières contre 3.705 mille dinars par tête pour celles de l'intérieur. A priori on n'est pas devant une attitude discriminatoire de l'Etat ou une inégalité criarde. Mais ces chiffres cachent deux données qui expliquent pourquoi ces investissements dans les régions de l'intérieur n'ont pas produit les mêmes effets que ceux des régions côtières. D'abord, une bonne partie de ces

chiffres concerne les investissements à caractère national qui ne concernent que marginalement les régions de l'intérieur où ils sont effectués, comme les barrages, les aéroports et d'autres équipements. Ensuite, ces chiffres englobent les investissements de développement régional dans le cadre des divers programmes (PDR, PDRI, etc.) finançant de microprojets dits présidentiels qui sont une sorte de traitement politique et non économique de la marginalité sans effets structurants et développementalistes. Quant au secteur privé, il a réservé 35.9 % de ses investissements aux régions de l'intérieur contre 64.1% aux régions côtières. Une inégalité certes, mais qui s'explique par les faibles opportunités et attractivité de ces régions.

### **Pour un modèle de développement alternatif de marché, durable et inclusif**

Depuis 2011, la révision du modèle de développement est le thème central des partis politiques de gauche comme de droite lors de leurs campagnes électorales, mais aucun parti n'expose sa définition du modèle de développement, voire n'en parle plus une fois installé au pouvoir. Aussi, nous incombe-t-il de préciser la signification d'un modèle de développement et qu'elle différence y a-t-il entre développement et croissance.

### **Le renouveau théorique de la question du développement**

L'économie du développement en tant que branche autonome de la science économique et spécifique à la réalité des PED n'aura survécu qu'à peine une moitié d'un siècle à partir de son adoption par les PED nouvellement indépendants à la fin de la première moitié du siècle dernier jusqu'à son détrônement à partir des années 1980 par les programmes d'ajustement structurel du consensus néo-libéral de Washington, sanctionnant son échec à être une alternative porteuse aux modèles néoclassiques de la croissance. Son déclassement s'explique par une multitude de facteurs dont son incapacité à proposer des analyses novatrices à des problèmes toujours plus complexes et de sortir des cours dispensés dans un nombre de plus en plus réduit

d'établissements universitaires. Mais son coût fatal lui serait asséné par les déboires des modèles prétendument socialistes maintenus par des régimes politiques despotiques et notoirement impopulaires, alors que le modèle capitaliste offrait un certain bien être à la majorité de la population et une résilience certaine aux crises les plus dévastatrices et dont l'argumentaire théorique devient le référent des experts des organisations internationales.

Nonobstant, la récurrence des crises financières internationales frappant les puissances capitalistes et mettant à nu l'hypocrisie des discours de ses experts et de leurs soubassement idéologique individualiste, d'une part, et l'incapacité du modèle du consensus de Washington à sortir la plupart des PED qui l'ont adopté de l'ornière du sous-développement, de l'autre, ainsi que la non soutenabilité des recettes appliquées en guise de politiques publiques et des précarités menaçant la paix sociale et vainement encadrées par des régimes policiers avec leurs lots de privations matérielles et morales, semblent ouvrir une brèche dans l'inattaquable mastodonte néolibérale laissant entrevoir les prémisses d'un renouveau des politiques de développement.

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle littérature économique s'ouvre de nouveau sur les multiples problématiques de l'économie du développement et ses questions confluentes, notamment les différentes dimensions du développement véhiculant parfois certains glissements sémantiques et certaines confusions qu'on se doit d'élucider dans un bref survey théorique avant d'investiguer dans le vif du sujet de ce papier.

### I Croissance Versus Développement

Souvent confondus, la croissance et le développement ne se réfèrent pourtant ni à la même théorie ni à la même réalité. Alors que la croissance est un fait cumulatif résultant de l'augmentation de la production et de la combinaison des facteurs de production, le développement est une oeuvre multidimensionnelle de longue haleine engendrant une amélioration continue et significative des conditions de vie de la majorité d'une population. Parmi les multiples définitions de ce concept, on choisit celle de François Perroux (1969), un précurseur de

l'économie du développement et le chef de file de l'école francophone : « Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global.»

### ***Qu'est-ce qu'un modèle de développement ?***

Benoît Lévesque (2002) en donne la définition suivante : Un modèle de développement n'est pas un cadre fixe, immobile, mais une configuration réunissant divers éléments dont la cohérence résulte d'une construction théorique « *a posteriori* ». L'auteur recense cinq éléments permettant de caractériser les modèles de développement :

- Les acteurs sociaux (force, vision et stratégie), leurs alliances pour former un bloc social et le paradigme sociétal qui leur donne sens ;
- Le mode de régulation et les formes de gouvernance, entre autres la place respective du marché, de l'Etat et de la société civile ;
- Le système de production (les formes de l'organisation du travail, les rapports entre les entreprises, les politiques industrielles et économiques) ;
- Le système des services publics, la redistribution et l'organisation des services
- Les politiques d'insertion dans l'économie mondiale.

### **II Plaidoyer pour un modèle alternatif de développement inclusif**

La conception de ce modèle nécessite à l'évidence l'apport théorique et empirique de plus d'une discipline outre la science économique. L'apport des géographes, des urbanistes, des sociologues et même de politiciens porteurs d'une ambition nationale et d'un projet de société mobilisateur est incontestablement indispensable. Aussi allons-nous dans ce qui suit présenter une contribution à l'ébauche économique de ce modèle sans prétendre à l'exhaustivité.

Le modèle de développement inclusif et alternatif préconisé s'appuie sur les piliers suivants : une vision prospective à la base du modèle à proposer, des principes politiques fondateurs, des finalités économiques et sociales, de nouveaux mécanismes indispensables pour sa mise en oeuvre, ainsi que de nouvelles politiques sectorielles qu'il requiert.

### ***La nécessité d'une vision globale prospective traduisant une haute ambition nationale et un projet de société mobilisateur***

La vision prospective traduit l'ambition politique de permettre aux différentes régions du pays selon leurs spécificités, leurs capacités propres et celles du pouvoir central de parvenir, dans un terme raisonnable, à inverser la fâcheuse tendance à la marginalisation et au blocage des régions dans le niveau de développement issu des premières politiques volontaristes des années soixante et soixante dix. La haute ambition nationale derrière cette vision prospective politiquement engagée pourrait être déclinée en objectifs généraux à atteindre à terme, soit :

- Une Tunisie où il fait bon de vivre, qui dispose des moyens de retenir sa population, lui garantir la dignité, la liberté, la tolérance et la participation et qui soit économiquement et culturellement activement ouverte aux économies et civilisations du monde.
- Des régions disposant d'un minimum d'infrastructures de base permettant de mettre un terme à leur isolement, un fonctionnement normal et non couteux des entreprises et l'attraction des investisseurs privés nationaux et internationaux. Des régions qui disposent d'assez d'équipements collectifs permettant d'offrir des services publics d'assez bonne qualité. Des régions qui développent leurs avantages comparatifs et compétitifs spécifiques, notamment en valorisant sur place leurs ressources naturelles et en développant les filières agroalimentaires et minérales qui leur sont spécifiques où l'artisanat local et l'Economie Sociale et Solidaire seront un vecteur de développement inclusif.
- Une économie compétitive et de proximité fondée sur le savoir et la préservation de l'écosystème, essentiellement animée par un secteur privé audacieux et compétitif à côté d'un secteur public stratégique et accompagnateur, un secteur mutualiste social et solidaire fédérant les petits métiers, un tourisme intelligent (écologique), autonome des Tours Operators et réellement générateur de devises et une gouvernance économique transparente empêchant les situations et l'économie de rente et le détournement des politiques publiques au profit d'intérêts privés.

- Un système de formation intégré et de haut niveau (éducatif et professionnel).
- Une société tolérante et cohérente, activement ouverte sur les civilisations, réconciliée et où le chômage de long terme et la pauvreté extrême sont éradiqués.

### ***Les principes politiques fondateurs du nouveau modèle :***

L'essentiel de ces principes politiques peut être résumé comme suit :

- ***Dépolitiser et veiller à la neutralité des établissements publics :*** Ceux-ci devraient avoir les moyens et la latitude de continuer à jouer son rôle naturel et d'assurer dans des conditions d'objectivité et d'autonomie les fonctions et les missions qui leur sont dévolues et de veiller qu'ils soient à l'écart des luttes partisanes.
- ***Adopter la démarche tripartite du dialogue social :*** comme méthode de conception participative engagée des politiques publiques.
- ***Reconsidérer le modèle de l'ajustement structurel du consensus de Washington :*** Grâce au nouveau contexte, les économistes critiques qui se contentaient d'alerter sur quelques dysfonctionnements dans la mise en œuvre de ce modèle s'en prennent aujourd'hui à ses fondements mêmes, à savoir les préceptes néo-libéraux du consensus de Washington promu par les institutions de Bretton Woods.
- ***Réhabiliter le rôle économique de l'Etat :*** Dans notre pays, l'Etat a assuré un rôle économique de premier ordre lorsque durant les vingt premières années de l'indépendance, le secteur privé notamment industriel, était quasi inexistant. Toutefois, depuis l'adoption du PAS, ce rôle s'est amoindri continuellement à travers différentes réformes libérales. Et alors que le secteur privé demeure depuis 50 ans encore précaire, incapable de passer à un nouveau pilier, les tenants du moins d'Etat demandent à celui-ci de se cantonner dans ses strictes fonctions régaliennes et de laisser faire le marché. Or, le marché réellement concurrentiel n'existe presque pas dans notre contexte car souffrant de nombreuses distorsions et échecs dans ses modalités de fonctionnement. Aussi, plusieurs voix élèvent-elles aujourd'hui pour exiger un nouveau rôle de l'Etat qui

ne devrait pas être conforme aux préceptes de la théorie néolibérale, ni similaire à ce qu'il est dans les pays industrialisés qui ont atteint des stades avancés de maturité de leurs systèmes productifs et sont plutôt à la recherche de perfectionnements de certains segments. Or, beaucoup reste à faire dans les économies en développement qui ont encore et crucialement besoin d'un rôle économique actif de l'Etat, un Etat légitime et démocratique, visionnaire et accompagnateur plutôt qu'entrepreneur capable de mettre en oeuvre des politiques concertées et consenties sans se substituer aux opérateurs privés ni aux règles du marché chaque fois que celles-ci émergent de manière saine et spontanée.

- ***Promouvoir une économie basée sur le savoir et l'innovation à travers une politique volontariste de R-D*** : Le nouveau modèle de développement devrait faire de l'impératif de décollage technologique, de la qualité et de l'efficience ses objectifs prioritaires. Pour ce faire, et pour parvenir à un nouveau modèle compétitif basé sur la différenciation des produits et la qualité des prestations, une politique volontariste de R-D devrait être mise en oeuvre sans délai à travers un partenariat public-privé-étranger dont l'interface fait actuellement défaut.
- ***Une insertion active dans l'économie mondiale*** : les relations économiques internationales de la Tunisie ont été de tous temps, menées dans le cadre des rapports privilégiés avec l'Europe occidentale. Et comme la première génération d'accords a cantonné la Tunisie dans un système d'avantages comparatifs basé sur les faibles coûts des facteurs dans l'industrie et la spécialisation primaire initiale dans l'agriculture, le dernier accord de libre-échange de 1996 s'est soldé par le démantèlement du système de protection tarifaire sans réelle contrepartie en termes de partenariat de haut niveau, de transfert technologique, de parts de marché plus élevées et de mobilité des personnes. L'UE a bénéficié ainsi d'un effet de détournement de trafic condamnant la nécessaire diversification de nos débouchés et de nos fournisseurs. Or, d'autres offres existent dans le monde et une nouvelle négociation des conditions d'insertion dans la mondialisation

- **Adopter une politique publique de développement régional inclusif** : Le développement régional se présente aussi comme un gisement de croissance et source de création de nombreuses opportunités. Non seulement en raison de la quasi-saturation du littoral dominé par des activités répétitives de micro entreprises qui peinent à survivre dans le nouveau contexte concurrentiel, mais aussi et surtout parce que même si les efforts qu'il requiert sont abyssaux, ils dynamisent fortement la demande intérieure et l'offre.
- **Sauvegarder la durabilité** : la préservation de l'écosystème devrait être considérée comme une obligation juridique et une norme d'activité. Les coûts associés aux actions de préservation de l'environnement devraient être considérés comme faisant partie des charges dont tout un chacun s'acquitte par l'obligation de la loi ou de l'ordre moral.

### *Les mécanismes de déploiement du modèle alternatif*

En voici les plus importants :

- **Promouvoir la compétitivité qualité des firmes et repenser le système d'avantage comparatif basé sur les bas salaires** : La majorité des entreprises industrielles, surtout exportatrices, ont développé une compétitivité basée sur les faibles coûts assurés par les diverses subventions et exonérations et les bas salaires. Or, les défis d'aujourd'hui, nécessitent l'apparition d'entreprises efficientes, basées plus à l'amont des filières de production, là où se créent le plus de valeur et d'emploi et où les exigences en compétences de techniques et managériales sont autrement plus sérieuses. Aussi, cette évolution nécessite-t-elle le soutien de l'Etat avec des organismes d'encadrement et d'assistance technique efficaces et avec un système d'incitation différent créant un biais autrement plus puissant envers les entreprises structurantes, mieux intégrées au tissu industriel national, plus créatrices d'emplois qualifiés et durables, des entreprises basant leur compétitivité sur la qualité, la différenciation et l'innovation et aussi sur l'intégration au tissu économique national et le positionnement favorable sur les chaînes de valeur mondiales.

Restructurer le système productif par des politiques de remontée des filières : la nécessaire restructuration des systèmes productifs pourrait suivre plusieurs voies en fonction des stratégies des firmes industrielles. Certaines optent pour des stratégies d'intégration verticale, d'autres des stratégies de spécialisation ou de diversification. Elles les mettent en oeuvre à travers plusieurs politiques comme les fusions-acquisitions, absorption amont/aval, ou focalisation sur le coeur du métier par externalisation de certains segments d'activité. Dans le cas de la Tunisie, une stratégie de remontée des filières de production nous semble devant être encouragée par l'Etat par l'offre d'avantages spécifiques et d'assistance technique appropriée. Elle consiste à encourager la création d'unités de production au niveau de segments plus à l'amont des filières produisant des inputs ou des équipements plus élaborés et à plus forte complexité technologique. Cette stratégie permettrait en fait d'endogénérer les effets d'accroissement de la demande, d'augmenter le taux de valeur ajoutée des produits, d'intensifier les échanges locaux inter-firmes, de réduire les dépenses en devises au titre de l'approvisionnement des firmes en divers inputs, d'améliorer la balance devise des firmes exportatrices. Soit une dynamique permettant par les effets cumulatifs et d'entraînement de négocier un palier supérieur de croissance créateur de plus de valeurs et d'emplois.

### ***Les mesures à moyen et à long terme et les choix sectoriels***

- ***Concevoir des politiques sectorielles sélectives et créatrices d'emplois*** : Les mécanismes de concertation et de participation énoncés plus haut devraient permettre que les décideurs et leurs partenaires conçoivent un package de stratégies sectorielles qui rompent avec le principe de neutralité cher aux organismes financiers internationaux, prohibant aux Etats d'exprimer des préférences nationales, c'est-à-dire, des politiques publiques au service d'une ambition nationale. Dans le champ économique, cette ambition nationale pourrait se traduire par une véritable reconfiguration du système productif industriel, agricole et des services, par le biais de stratégies concertées appuyées sur des

mécanismes incitatifs appropriés et un soutien et encadrement techniques de haut niveau.

- ***Elaborer une politique de formation professionnelle moderne, favorisant la progression professionnelle et socialement valorisante*** : Le secteur de la formation professionnelle devrait corriger sa mauvaise réputation de dépotoir des rebuts du système scolaire. Il faudrait probablement instaurer le bac technologique avec des passerelles sélectives pour les autres formations universitaires. Réformer la politique fiscale et repenser la fiscalité locale : Les plus grandes tares du système fiscal tunisien sont relatives au régime forfaitaire et au phénomène de l'évasion fiscale outre la question de l'assiette fiscale réduite. Elles constituent le vecteur de l'iniquité fiscale. L'éradication progressive mais ferme du régime forfaitaire, l'élargissement de l'assiette et l'abandon progressif du principe déclaratif de l'impôt sur les sociétés et l'instauration de l'impôt progressif sont plus que jamais indispensables.
- ***Concevoir un système d'incitation sectoriellement sélectif, différencié selon les activités et les régions et avec conditionnalité des avantages*** : Réformé depuis décembre 1993 dans une optique de neutralité sectorielle bannissant la sélectivité sectorielle et les choix nationaux au profit de vagues objectifs horizontaux, consacrant ainsi la vision néo-libérale de la Banque Mondiale, ce système est actuellement essoufflé, souffrant d'un pouvoir incitatif érodé. L'extrême générosité à l'égard des IDE et des exportateurs ainsi que l'absence de conditionnalités dans l'octroi des priviléges posent problème. Il est proposé à ce sujet de lier l'octroi de ceux-ci à la satisfaction de certaines exigences comme un certain taux d'intégration au tissu économique national, un certain volume d'exportation, un certain nombre d'emplois créés et des investissements de développement régional.
- ***Adopter une politique moderne et efficace de la concurrence et lutter contre les monopoles privés et les positions dominantes et le commerce illégal*** : C'est à partir de la réhabilitation des mécanismes sains de marché et de la lutte contre toutes les distorsions, les

positions de rente et les monopoles privés, que l'on pourrait aboutir à une politique moderne et efficace de la concurrence grâce à des institutions autonomes garantissant le respect des règles de jeu.

- **Réformer le système financier dans un objectif de trouver un compromis entre une économie d'endettement et une économie de participation :** Le marché bancaire devrait évoluer d'une structure monopolistique de micro-banques vers un marché dynamique ouvert à d'autres opérateurs avec plus d'engagement et de prise de risque. A cet effet, des stratégies de fusion sont envisageables afin que le nombre de banques soit compatible avec la taille de l'économie. De même, le marché financier devrait sortir de sa léthargie pour devenir une véritable interface entre offreurs et demandeurs de capitaux et pour canaliser l'épargne vers le financement de l'économie et permettre le passage d'une économie administrée et d'endettement vers une économie de marché et de participation.

Enfin, cette alternative au modèle de croissance sans développement, de croissance inégalitaire et d'exclusion semble susceptible de mettre la Tunisie sur la voie d'une prospérité tant attendue.

## Bibliographie

- S. Aouadi (2015), Plan régional d'environnement et de développement durable (PREDD) du gouvernorat de Kasserine, GIZ
- Le Budget Economique 2024, Ministère de l'économie nationale et de la planification
- ITCEQ (2018), Les cahiers de l'ITCEQ, n° 18.
- B. Lévesque (2002), Le modèle québécois : un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société ? in Revue Interventions Economiques n°29.
- F. Perroux (1969), L'économie du XXe siècle, Paris, PUF, 1969, 3e éd).
- RNE (2020), Recensement National des Entreprises, Ministère du commerce.



Publié avec le soutien de Savoires éco, projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France qui vise à appuyer les Structures Productrices de Savoires à vocation Économique (SPSE) en Tunisie.



Financé par  
l'Union européenne

